

INSCRIPTIONS JOUEURS JUVÉNILES U4 À U18 (2001 à 2015)



PÉRIODE D'INSCRIPTIONS : DU 4 FÉVRIER AU 22 FÉVRIER 2019 12H (MIDI)

Après cette date, des frais de retard de 25\$ seront applicables.

- 3 façons de s'inscrire
- Politique familiale applicable | *Disponible sur le site internet*
- Preuve de résidence **obligatoire**
Création d'un nouveau dossier :
Un de ces documents : copie du dernier bulletin scolaire, certificat de naissance ou jugement de cour **ET**
Un de ces documents : copie du dernier bulletin scolaire, copie d'un compte de service résidentiel récent (Hydro-Québec, Gaz métropolitain, Internet ou service câble/télé) ou permis de conduire
Dossier existant à mettre à jour :
Un de ces documents : copie du dernier bulletin scolaire, copie d'un compte de service résidentiel récent (Hydro-Québec, Gaz métropolitain, Internet ou service câble/télé) ou permis de conduire

1. INSCRIPTION EN LIGNE

- Cliquez sur le lien suivant : www.vsj.ca (Voir section INSCRIPTIONS à gauche dans la page d'accueil)
- Assurez-vous d'avoir en main votre numéro de carte-loisirs à jour afin de procéder à l'inscription
- Pour obtenir votre numéro de carte-loisirs ou pour informations, communiquez avec le Service des loisirs au 450 436-1512, poste 3122
- Paiement par **carte de crédit seulement, Visa ou Mastercard**

2. INSCRIPTION PAR LA POSTE

- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville : www.vsj.ca/fr/formulaires-inscription.aspx ou au bureau du Service des loisirs au 161 rue de la Gare à Saint-Jérôme
- Paiement par **chèque ou mandat-poste** à l'ordre de Ville de Saint-Jérôme, daté du jour de l'envoi
- Joindre une preuve de résidence **obligatoire** (voir détail plus haut)
- Transmettre votre formulaire dûment rempli, le paiement et la preuve de résidence **obligatoire** à l'adresse suivante :

INSCRIPTIONS SOCCER SAISON ÉTÉ 2019
161 Rue de la Gare,
Saint-Jérôme, QC J7Z 2C2

3. INSCRIPTION SUR PLACE AU BUREAU DU SERVICE DES LOISIRS

- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville : www.vsj.ca/fr/formulaires-inscription.aspx
- Présentez-vous dans les heures d'ouverture au 161 rue de la Gare à Saint-Jérôme
- Paiement par **chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de débit et argent comptant.**
- Joindre une preuve de résidence **obligatoire** (voir détail plus haut).

SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

161 Rue de la Gare, Saint-Jérôme, QC J7Z 2C2

Horaire

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Informations

Courriel : loisirs@vsj.ca

Téléphone : 450 436-1512 poste 3122

TARIFS 2019

Catégorie	Année de naissance	1er enfant	2e enfant	3e enfant
U4-U6	2013 à 2015	165 \$	129 \$	75 \$
U7-U8	2011-2012	200 \$	164 \$	110 \$
U9-U10	2009-2010	220 \$	184 \$	130 \$
U11-U12	2007-2008	220 \$	184 \$	130 \$
U13-U18	2001-2006	220 \$	184 \$	130 \$
FRAIS DE RETARD À partir du 22 février à 12h01	TOUS	25\$	25\$	25\$

COTISATION AA & AAA		
Cotisation AA joueur sélectionné seulement	U13 à U18	110 \$ payable au Club seulement lorsque les sélections seront complétées
Cotisation AAA joueur sélectionné seulement	U15 à U18	635 \$ payable au Club seulement lorsque les sélections seront complétées

Vous pourrez procéder au paiement en ligne à partir du 11 mars 2019. (Carte de crédit Visa/Mastecard) **Paiement [ICI](#)**

REMBOURSEMENT | Voir politique sur le site internet : <http://www.ambassadeurssj.com/documents-administratifs/>

***** IMPORTANT *****

PHOTO (CARTE D’AFFILIATION) | Tous les joueurs U9 et plus doivent obligatoirement avoir une photo valide pour leur carte d’affiliation. Le Club communiquera avec les nouveaux joueurs U9 et plus ainsi que certains joueurs (dont la photo est expirée) afin de les convoquer à une séance photo avant le 1^{er} avril 2019.

BORDEREAU D’AFFILIATION | Tous les joueurs qui auront payé l’inscription autre que par carte de crédit (débit, comptant ou chèque) devront obligatoirement signer le bordereau d’affiliation de la Fédération de Soccer du Québec.

Le club n’est pas responsable des délais causés par l’absence des joueurs/parents lors de la convocation de ceux-ci pour la prise de photo et de la signature du bordereau.